

FORMULAIRE DE DEMANDE

COMPTE PRO

INFORMATIONS DE L'ENTREPRISE

Société : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Ville : _____
Numéro TVA : _____
Numéro SIREN / SIRET : _____
Numéro client Toolstation : _____

ADRESSE DE FACTURATION

Adresse : _____
Code postal : _____
Ville : _____
Adresse email : _____
Numéro de téléphone : _____

COORDONNÉES DU SIGNATAIRE AUTORISÉ

M Mme
Prénom : _____
Nom : _____
Date de naissance : _____
Numéro de portable : _____
Passeport Carte d'identité Permis de conduire
Numéro de carte d'identité : _____
Lieu de délivrance : _____
Date de délivrance : _____

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Copie fiche d'identité SIREN / SIRET (délivré il y a moins de 6 mois)
- Autorisation du prélèvement automatique et mandat SEPA, complètement remplis et signés en 3 exemplaires
- Copie(s) de la/des carte(s) d'identité du/des titulaire(s)
- Relevé d'Identité Bancaire

CONFIRMATION

Les conditions générales incluant les conditions du compte PRO, sont appliquées à chaque achat finalisé chez Toolstation. Une vérification de solvabilité sera faite sur votre entreprise par une agence de crédit avant l'ouverture de votre compte.

Cocher les cases par lesquelles vous souhaitez recevoir nos offre : Courrier Téléphone E-mail SMS Aucun

Lieu et date : _____ Nom du signataire autorisé : _____

Signature :

DONNÉES DU TITULAIRE COMPTE PRO N°1

M Mme
Prénom : _____
Nom : _____
Passeport Carte d'identité Permis de conduire
Numéro de carte d'identité : _____
Signature : _____

DONNÉES DU TITULAIRE COMPTE PRO N°2

M Mme
Prénom : _____
Nom : _____
Passeport Carte d'identité Permis de conduire
Numéro de carte d'identité : _____
Signature : _____

DONNÉES DU TITULAIRE COMPTE PRO N°3

M Mme
Prénom : _____
Nom : _____
Passeport Carte d'identité Permis de conduire
Numéro de carte d'identité : _____
Signature : _____

À REMPLIR PAR LE SERVICE FINANCE TOOLSTATION

Numéro débiteur : _____ Nom employé : _____
Limite de crédit : _____ Date : _____

CONDITIONS PARTICULIÈRES RELATIVES AU COMPTE PRO

Le «Compte pro» de Toolstation s'inscrit dans le cadre du programme de fidélité client de Toolstation. Les présentes Conditions Particulières relatives au Compte pro (les « Conditions») régissent l'utilisation du Compte pro, et s'appliquent en plus des conditions générales de Toolstation.

Les termes dont la première lettre est en majuscule qui sont utilisés dans les présentes ont la signification qui leur est attribuée dans les conditions générales de Toolstation.

Tout Client soumettant un bulletin d'inscription à Toolstation pour ouvrir un Compte accepte les présentes Conditions.

Le Compte pro est uniquement offert aux Professionnels.

1. OUVERTURE DE COMPTE

Tout Client n'ayant pas la qualité de Consommateur, âgé de 18 ans au moins, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés et ayant un compte bancaire professionnel en France, peut demander l'ouverture d'un compte pour utiliser le Compte pro (le «Compte»).

Pour obtenir un Compte pro, le Client doit remplir un bulletin d'inscription sous forme papier ou numérique via l'application ou le site Internet de Toolstation ainsi qu'un mandat de prélèvement SEPA auprès de Toolstation.

Toolstation peut, à son entière discrétion, refuser toute demande d'inscription. Le Client garantit qu'il a complété le bulletin d'inscription correctement et qu'il autorise Toolstation à effectuer tous les contrôles relatifs à son identité et son domicile. Le Client est tenu de notifier dans les meilleurs délais à Toolstation tout changement d'adresse, de nom ou d'indication susceptible de présenter un intérêt pour Toolstation dans le cadre du Compte pro.

Un Client peut ouvrir un seul Compte auquel peut être rattaché un ou plusieurs titulaire(s). Le Compte pro reste la propriété exclusive de Toolstation. Le Compte pro est strictement personnel et seul le Titulaire du Compte peut bénéficier de ses avantages. Le Compte pro ne peut pas être transféré sur un autre Compte. Le Client qui s'affilie au programme Compte pro autorise Toolstation à envoyer toutes les communications concernant le Compte pro par email.

Toolstation fixera une limite de crédit sur le Compte pro et notifiera tous changements au Client par écrit.

Si vous optez pour un prélèvement en ligne ou si vous signez un contrat par voie numérique, vous serez référé à notre partenaire Twikey pour la signature du mandat ou du contrat. En utilisant ce service, vous acceptez les Termes et Conditions de Twikey. [Consultez les conditions générales de Twikey ici.](#)

2. VÉRIFICATION DE SOLVABILITÉ

Toolstation demandera une référence de crédit auprès d'une agence de référence de crédit non divulguée pour examiner vos performances de paiement avant d'ouvrir un compte. Dans certains cas, Toolstation peut également effectuer une recherche dans le dossier de crédit personnel des administrateurs principaux pour établir votre position de solvabilité. Toolstation surveillera et enregistrera les informations relatives aux performances de paiement du Client, ces enregistrements pouvant être mis à la disposition des agences de référence de crédit.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et d'opposition en matière de traitement de vos données à caractère personnel en nous contactant via donnees@toolstation.fr

3. VALIDITÉ

Le Compte pro reste valide tant qu'il est utilisé avec un mandat de prélèvement SEPA valide. En cas d'expiration ou de révocation du mandat, le Compte sera clôturé d'office. Par ailleurs, toute inscription au programme Compte pro expirera en même temps que tout mandat de prélèvement SEPA après une période de non-utilisation de trois (3) ans. Toolstation et le Client peuvent à tout moment annuler le Compte pro et résilier le Compte. En cas d'impossibilité de prélèvement, Toolstation se réserve le droit de bloquer provisoirement votre Compte jusqu'à ce que le prélèvement puisse être effectué.

En cas de vol ou perte de la carte pro, le Client est tenu d'en avvertir le Service Clients le plus rapidement possible, par téléphone au numéro 01 76 77 66 00, pendant les heures d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00). Seul le premier renouvellement d'une carte pro est gratuit. La période de validité de la nouvelle Carte pro est identique à celle de la première Carte pro. La Carte pro perdue ou volée sera désactivée.

Le Client peut résilier son Compte par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Toolstation SAS, 61 Route de Grenoble, 69 800, St Priest, France. ou par courriel à l'adresse clients@toolstation.fr. Doivent y figurer les renseignements suivants : nom, prénom, adresse et numéro du Compte pro. Le Compte sera résilié dans un délai de cinq jours à compter de la réception de la demande du Client. Tous montants restant à payer sur le Compte deviendront immédiatement dus et exigibles.

4. UTILISATION

Pour tout achat de biens ou services sur le Compte, le Compte pro et l'identifiant d'utilisateur doivent être à chaque fois présentés. Pour lever toute ambiguïté, la Carte pro n'est pas une carte de paiement ou de crédit et le Compte n'est pas un compte de paiement, un compte bancaire, de crédit ou un compte de monnaie électronique.

Toolstation adressera une facture au Client pour tout achat effectué à partir du Compte au moment soit de l'achat dans un point de vente physique, soit de la livraison. Le Client doit conserver ces factures pour son propre usage. Aux fins d'information du Client, le Client recevra un relevé reprenant la liste de tous les achats au début de chaque mois calendaire et le paiement des factures correspondantes sera effectué le 15 du mois suivant l'achat. Tout règlement en faveur de Toolstation doit être en Euros, par prélèvement (mandat de prélèvement SEPA). Tous les montants exigibles seront automatiquement débités du compte bancaire du Client, lié au Compte, le 15 du mois suivant l'achat. Il est interdit au Client de suspendre le paiement d'une facture ou d'un autre montant dont il est redevable à Toolstation du fait d'un droit de compensation ou d'une réclamation quelconque que le Client peut avoir ou prétend avoir, sauf si les conditions visées à l'article 1347-1 du Code civil, relative à la compensation légale, sont réunies.

En cas de non-remboursement intégral du solde impayé sur le Compte par le Client dans les délais fixés, des intérêts seront exigibles à un taux égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal en France, sur le montant impayé, à partir de la date d'exigibilité jusqu'au règlement intégral du paiement. De surcroît, en cas de retard de paiement, le Client sera tenu de verser une indemnité au titre des frais de recouvrement, d'un montant de quarante (40) euros par facture. Si les frais de recouvrement encourus par Toolstation dans les faits dépassent quarante (40) euros, Toolstation pourra réclamer une indemnité supplémentaire, sur présentation de justificatifs.

5. FIN DE CONTRAT

Si le client ne respecte pas ses obligations en vertu du contrat ou si le client est titulaire d'un compte, fait faillite ou est insolvable, Toolstation peut résilier le contrat par notification écrite au client et a la possibilité de suspendre les livraisons ultérieures. Dans ce cas, les sommes que le client doit à Toolstation deviendront immédiatement exigibles.

6. RESPONSABILITÉ DU PORTEUR DE LA CARTE – RESPONSABILITÉ DE TOOLSTATION

Le titulaire du Compte est responsable de l'utilisation, de la sécurité et de la confidentialité du Compte pro. Tout manquement à ces Conditions ou toute utilisation frauduleuse par tout titulaire de carte ou toute tierce partie agissant au nom d'un titulaire de carte, entraînera automatiquement la restitution de la Carte pro et son annulation sans dédommagement d'aucune sorte. Le Client doit informer immédiatement Toolstation dans les cas suivants : (i) il apprend ou soupçonne que le Compte est utilisé abusivement, (ii) une Carte pro a été perdue, volée ou utilisée abusivement, ou (iii) le relevé de Compte semble comporter de faux éléments. Jusqu'à ce que le Client notifie Toolstation de ces évènements, il sera tenu responsable de toute perte subie par Toolstation à la suite de l'utilisation abusive du Compte et de toutes Cartes Pro. La responsabilité de Toolstation ne peut aucunement être engagée à la suite d'un dysfonctionnement du Compte pro.

7. TRIBUNAL COMPÉTENT

Toute réclamation ou tout litige découlant de la validité, de l'interprétation, de l'exécution, de la violation, de la suspension ou de la résiliation des présentes conditions et/ou de la suspension, de l'annulation ou de la résiliation du compte sera soumis(e) à la compétence exclusive du tribunal de commerce de paris même en cas de pluralité de défendeurs ou de demande en garantie.